



DIE SPITÄLER DER SCHWEIZ
LES HÔPITAUX DE SUISSE
GLI OSPEDALI SVIZZERI

**Association nationale pour
le développement de la qualité dans
les hôpitaux et les cliniques ANQ**

Madame Petra Busch
Directrice
Weltpoststrasse 5
3015 Bern

Lieu, date	Berne, le 13 mai 2019	N° direct	031 335 11 55
Interlocutrice	Angelina Hofstetter	E-mail	Angelina.hofstetter@hplus.ch

**Modifications des concepts de publication «Infections du site chirurgical Swissnoso» et
«Enquête nationale de l'ANQ sur la satisfaction des patients» -
Prise de position de H+**

Chère Madame,

Nous vous remercions de nous avoir invités à nous exprimer sur les modifications des concepts de publication «Infections du site chirurgical Swissnoso» et «Enquête nationale de l'ANQ sur la satisfaction des patients». Notre position repose sur une enquête auprès des membres du Groupement de la somatique aiguë de H+ pour les modifications du concept de publication «Infections du site chirurgical Swissnoso». Pour celles apportées au concept de publication «Enquête nationale de l'ANQ sur la satisfaction des patients», nos groupements de la somatique aiguë et de la réadaptation ont été consultés.

Nous avons le plaisir de vous communiquer que **nous approuvons** les modifications.

Néanmoins, lors de la mesure des **infections du site chirurgical**, il faut impérativement tenir compte du fait que l'administration, en temps opportun, de l'antibioprophylaxie n'est pas indiquée pour toutes les opérations. La publication ne devrait présenter que les opérations ou cas pour lesquels il faut mettre en œuvre une telle mesure préventive. De plus, certains patients sont déjà sous antibiotiques et ne nécessitent pas une prophylaxie préopératoire supplémentaire. Ces patients ne devraient donc pas être pris en considération dans l'évaluation. En d'autres termes, il faut veiller à ce que la publication de l'antibioprophylaxie n'incite pas à administrer inutilement des antibiotiques.

Les hôpitaux souhaitent en outre deux champs de remarques supplémentaires – l'un pour commenter les taux d'infections et l'autre pour commenter la «qualité de la surveillance» (sortie et données de suivi, qualité de la saisie et antibioprophylaxie).

Pour l'**enquête sur la satisfaction des patients**, il faudrait faire figurer la justification du nombre minimum de 20 cas. De plus, ces hôpitaux devraient être bien distingués dans la présentation comparative. Il est impératif de signaler l'incertitude statistique de ces résultats lors de la publication.

Les suggestions spécifiques de nos membres figurent en annexe. Nous vous prions d'en discuter en vue du perfectionnement de la publication et d'apporter aux concepts les modifications correspondantes.

Nous restons volontiers à votre disposition pour toute question et vous adressons, Chère Madame, nos salutations les meilleures.

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'A. B.' followed by a series of vertical strokes and a horizontal line.

Anne-Geneviève Bütikofer
Directrice

Remarques en vue du perfectionnement

Concernant l'antibioprophylaxie lors de la mesure des infections du site chirurgical Swissnoso:

1. La classe de contamination II devrait être spécifiée à l'avenir selon le risque élevé ou faible. Cette subdivision doit déjà être effectuée et documentée par le chirurgien. Une telle spécification permettra une interprétation plus différenciée des résultats.
2. Sur le point 2.1.: Il serait souhaitable, dans la présentation des résultats, que la Suisse reprenne également la mesure européenne. Une telle comparaison internationale serait précieuse.